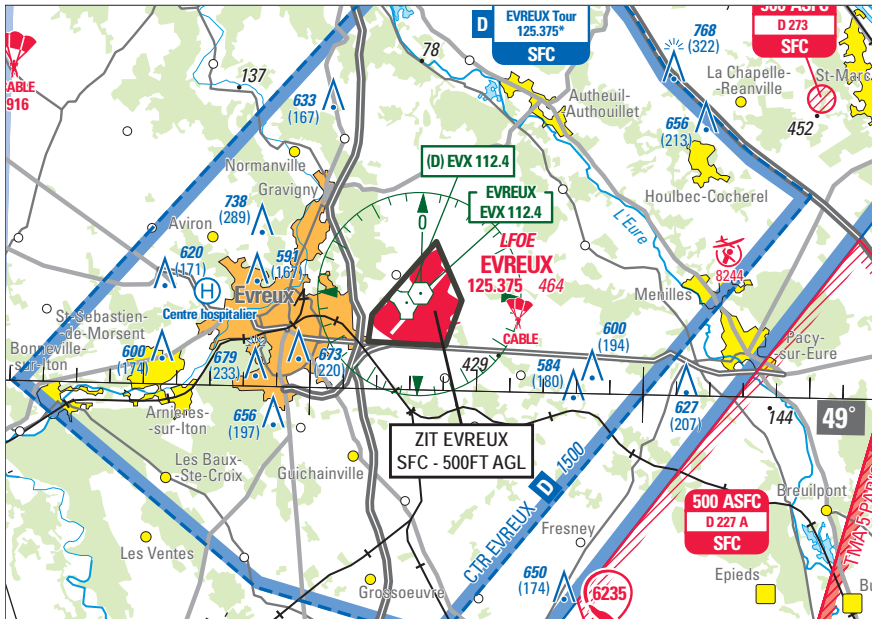


**Objet** : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) sur AD Évreux Fauville LFOE (FIR : Paris LFFF)  
**En vigueur** : Du 27 décembre 2018 au 27 juin 2019



Extrait carte SIA « Région Parisienne » au 1 / 250 000 édition 2- 2018

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations défense spécifiques
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24
STATUT
ZIT qui coexiste avec les portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.
SERVICES RENDUS
Les services rendus sont conformes aux classes des parties d'espaces aériens avec lesquelles la ZIT coexiste.

**CONDITIONS DE PENETRATION**

CAG/CAM : pénétration interdite H24, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :

- ◆ des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone ;
- ◆ des aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'État télépilotés.
- ◆ des aéronefs en contact radio avec les services ATC d'Évreux.

**LIMITES LATERALES ET VERTICALES**

Limites latérales :

49°02'55" N - 001°13'44" E  
 49°01'46" N - 001°14'32" E  
 49°00'52" N - 001°14'04" E  
 49°00'55" N - 001°11'45" E  
 49°01'27" N - 001°11'51" E  
 49°02'55" N - 001°13'44" E

Limites verticales :  
 SFC / 500ft AGL

**DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES**

Les activités aéromodélisme AEM 8251 et Treuil 1007 restent utilisables selon protocole